

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de m'autoriser à admettre
en non valeur, les produits irrécouvrables suivants :

ANNEE 1978

Rationnaires des Cantines Scolaires 8 220,00

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

.....

Pour le Maire et par délégation
de Directeur des Finances et des Collectivités
Signé Martin Claude Falcoz
Pour Copie certifiée Conforme,
Le 15 Avril 1980
Le Chef de Bureau délégué
Signé J. Lacoste